

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b>	
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>
<b>UF1 : « maîtriser les fondamentaux techniques, pédagogiques, sécuritaires de l'alpinisme dont son exercice en terrain non glaciaire »</b>			
Maîtrise des éléments fondamentaux de navigation et de secours du métier de guide de haute montagne, dans une logique de sécurité, sans dépasser la durée d'une journée	S'orienter en tous lieux, à toute heure Se déplacer en sécurité par conditions de visibilité dégradée Lire et interpréter une carte topographique	L'épreuve se décompose en 2 parties : a) le candidat, lors d'une double évaluation, effectue une recherche de balises au cours d'une sortie sur le terrain dans un temps contraint, par différents moyens. b) le candidat rédige une épreuve écrite de culture générale portant notamment sur l'orientation et la navigation, d'une durée maximale de deux heures.	Le candidat : -Analyse le parcours de la carte qui lui est transmise - Planifie son itinéraire pour se déplacer en sécurité - Corrèle les différents moyens de navigation tel que GPS, application smartphone, altimètre et boussole avec la carte. - Adapte sa progression aux conditions du terrain et à la visibilité
	Gérer les situations de secours en terrain d'aventure non glaciaire et transmettre un	Le candidat, lors d'une double évaluation : a) effectue une manœuvre de secours et d'assistance auprès d'un public bloqué techniquement en paroi b) transmet un message d'alerte en français  Le candidat rédige un écrit d'une durée maximale d'une heure sur la prévention et le secourisme en alpinisme	- Réalise les manœuvres spécifiques de secours estival de premier niveau, pour extraire le pratiquant d'une situation exposée - Communique son message d'alerte de

	<p>message d'alerte</p> <p>S'intégrer en cas de nécessité à un dispositif de secours organisé</p>		<p>manière structurée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procède aux premiers gestes de secours</li> </ul>
<p>Conduite d'une séquence d'animation en école d'escalade en sécurité des différents publics y compris mineurs, dont il a la charge</p>	<p>Définir les moyens nécessaires à la bonne réalisation d'une séquence</p>	<p>Le candidat, en double évaluation :</p> <p>a) conduit une séquence d'animation en sécurité en terrain "école" rocheux d'une durée maximale d'une heure pour un public scolaire.</p> <p>b) expose les principes directeurs liés à la conduite pédagogique et l'encadrement en sécurité de la séquence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anime la séquence de manière adaptée</li> <li>Prend en compte les caractéristiques des publics dans la préparation de la séquence et notamment du public en situation de handicap</li> <li>- Fixe les objectifs de la séquence d'animation et les modalités d'organisation en prenant en compte les singularités des pratiquants</li> <li>- Organise la séquence en fonction des objectifs en prenant en compte les caractéristiques du public</li> <li>- Assure la sécurité du groupe, par la gestion spatiale, des techniques de sécurité adaptées</li> <li>- Communique efficacement : les consignes et les conseils sont compris et appliqués par le</li> </ul>
	<p>Identifier le niveau de pratique des publics</p>		
	<p>Assurer la sécurité optimale des pratiquants en terrain "école d'escalade"</p>		
	<p>Construire une séquence d'animation en école d'escalade et/ou terrain d'aventure rocheux en sécurité</p>		
	<p>Apporter les conseils techniques nécessaires à la sécurité et s'assurer de leur exécution</p>		

	<p>par les publics sous responsabilités, notamment dans le cadre de l'encadrement et l'enseignement de l'escalade aux mineurs</p>		<p>public sous responsabilité.</p>
	<p>Adopter une posture adaptée à la pédagogie et l'enseignement des publics dont il a la charge, notamment avec les mineurs en escalade</p>		
	<p>Utiliser une communication adaptée au public et transmettre toute information et consigne nécessaires pour pratiquer les activités en sécurité</p>		
	<p>Proposer des prolongements pédagogiques aux séquences de formation liées à la pratique du terrain rocheux</p>		

<p>Conduite d'une ascension en terrain d'aventure non glaciaire en sécurité, sans dépasser la durée d'une journée</p>	<p>Prendre en compte les capacités physiques, techniques, psychologiques des participants au projet en terrain d'aventure non glaciaire</p>	<p>Le candidat, lors d'une double évaluation, conduit des pratiquants en sécurité lors d'une ascension en terrain non glaciaire, d'une durée inférieure ou égale à la journée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadre en sécurité en tenant compte des caractéristiques physiques, psychologiques et techniques des pratiquants.</li> <li>- Utilise le matériel adapté aux conditions de pratique.</li> <li>- Place des protections solides</li> <li>- Evolue sereinement au-dessus des minimas techniques</li> <li>- Utilise les techniques adaptées de maniement de cordes, assurance, rappel, nécessaires à la sécurité</li> <li>- Adapte son itinéraire en fonction des difficultés éprouvées par les pratiquants</li> <li>- Transmet des consignes de sécurité de façon claire et structurée.</li> <li>- Apporte des conseils pédagogiques permettant une progression des publics sous sa responsabilité</li> </ul>
	<p>Anticiper les besoins logistiques, notamment le matériel individuel et collectif, et procéder aux choix techniques et stratégiques propres à l'activité</p>		
	<p>Communiquer les conseils techniques nécessaires à la sécurité en terrain d'aventure et s'assurer de leur exécution par les publics sous responsabilités</p>		
	<p>Evaluer puis remédier aux difficultés d'ordre stratégique, technique et physique en terrain</p>		

	d'aventure non glaciaire.		
	Assurer la sécurité optimale des pratiquants en terrain d'aventure non glaciaire		
	Démontrer dans un souci permanent de sécurité, des techniques et des savoir-faire liés à la fréquentation du terrain d'aventure non glaciaire		

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b>	
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>
<b>UF2. « conduire une course en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes.au maximum d'une journée en sécurité, en milieu montagnard enneigé »</b>			
Gestion du risque lié à la pratique du ski de randonnée, du ski alpinisme, du ski hors des pistes. lors de sorties n'excédant pas la journée en milieu montagnard enneigé, dans une logique de sécurité	Analyser les conditions nivologiques	Le candidat, lors d'une double évaluation : a) Réalise au moins une analyse du manteau neigeux b) Réalise un auto-sauvetage en crevasse dans un temps contraint et un format imposé	Le candidat : - Interprète les informations de terrain disponibles - Interprète les informations nivologiques disponibles - Explicite les différents types de grains de neige et les différents mécanismes d'avalanche - Repère les observables de terrain liées aux différents dangers - Estime le risque en utilisant des outils d'aide à la décision - Structure l'ensemble de ces éléments dans une démarche raisonnée de gestion des risques - Utilise les procédés d'auto-sauvetage
	Adapter l'itinéraire en fonction des conditions rencontrées		
	Anticiper les besoins logistiques spécifiques à l'activité		
	Vérifier la compatibilité du matériel individuel et collectif avec la sortie proposée		
	Gérer des situations de secours en milieu montagnard enneigé		

	S'intégrer en cas de nécessité à un dispositif de secours organisé		<p>efficaces permettant une sécurisation rapide de la victime</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise les manœuvres spécifiques de secours, pour extraire le pratiquant d'une situation exposée</li> <li>- Procède aux premiers gestes de secours liés à l'activité</li> </ul>
Conception et encadrement d'une séance de ski de randonnée, de ski alpinisme, de ski hors des pistes pour tous publics dont les publics mineurs, d'une durée n'excédant pas la journée	Proposer un programme en prenant en compte les objectifs du public sous responsabilité	Le candidat, lors d'une double évaluation : a) Prépare une course en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes. d'une durée maximale d'une journée, dans un environnement montagnard enneigé b) Conduit un groupe lors d'une course en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes. d'une durée maximale d'une journée, dans un environnement montagnard enneigé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les caractéristiques et les potentiels physiques, psychologiques et techniques des pratiquants</li> <li>- Adapte la progression aux conditions de terrain et visibilité</li> <li>- Encadre en sécurité l'activité en tenant compte des caractéristiques physiques, psychologiques et techniques des pratiquants.</li> <li>- Utilise le matériel adapté aux conditions de pratique.</li> <li>- Transmet des consignes de sécurité de façon claire et structurée.</li> <li>- Apporte des conseils pédagogiques permettant la sécurisation des publics sous sa responsabilité</li> <li>- Guide le ou les</li> </ul>
	Prendre en compte les capacités physiques, techniques et psychologique du public encadré		
	Assurer la sécurité des pratiquants		
	Définir les moyens nécessaires à la bonne réalisation de ce programme	Le candidat rédige un écrit, d'une durée maximale de deux heures, portant sur les connaissances générales du milieu montagnard enneigé.	
	Communiquer efficacement à tout type de public toute information et/ou consigne nécessaires à la pratique de l'activité		

	Mettre en œuvre la séance en tenant compte des conditions nivologiques, météorologiques et des terrains pratiqués		pratiquants en sécurité en s'adaptant aux difficultés rencontrées - Porte attention au public en responsabilité de manière cohérente et prudente, en tenant compte des capacités physiques et psychologiques comme des motivations de chacun
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b>	
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>
<b>UF3. « concevoir conduire et évaluer une course en alpinisme estival en sécurité pour tous publics n'excédant pas 2 jours »</b>			
Gestion du risque liée à la pratique de l'alpinisme estival dans une logique de sécurité	Analyser, au vu des spécificités de l'activité, les attentes, les potentiels et les limites des publics sous responsabilité	Le candidat, lors d'une double évaluation : a) prépare puis conduit une course d'alpinisme estival, d'une durée maximale d'une journée, en sécurité, adaptée au potentiel des publics et aux conditions de l'environnement en intégrant la démarche de gestion du risque b) réalise une démonstration technique en alpinisme estival, dont la durée ne peut excéder la journée c) exécute une manœuvre spéciale d'alpinisme, dont la durée ne peut excéder l'heure	Le candidat : - Communique de façon claire et structurée pour expliciter la prise en compte et la gestion des risques inhérents à la sortie, - Intègre le ressenti des participants, Procède aux choix techniques et stratégiques de la journée. - Encadre en sécurité en tenant compte des caractéristiques physiques, psychologiques et techniques des pratiquants. - Utilise le matériel adapté aux conditions de pratique. - Transmet des consignes de sécurité de façon claire et structurée. - Guide le ou les pratiquants en sécurité en s'adaptant aux difficultés rencontrées - Démontre une aisance supérieure ou égale aux minima techniques
	Anticiper les besoins logistiques spécifiques à l'activité		
	Améliorer régulièrement sa technique en fonction du lieu de pratique		
	Concevoir la course en alpinisme estival en l'adaptant temporellement aux conditions et aux capacités physiques, techniques, psychologiques de chacun		
	Evaluer les dangers et risques propres à l'activité des milieux d'évolution, notamment en termes de météorologie,		

	<p>nivologie et de terrain</p> <p>Réaliser les gestes et techniques professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants</p> <p>S'assurer de la fiabilité de son matériel et celui des publics sous responsabilité</p> <p>Prévenir les comportements à risque</p>		exigés dans les différents types de terrain
Gestion d'une manœuvre de secours en sécurité	<p>Donner l'alerte</p> <p>Gérer les situations de survie et de secours en alpinisme estival</p> <p>S'intégrer en cas de nécessité à un dispositif de secours organisé</p>	<p>Le candidat, lors d'une double évaluation, effectue une manœuvre de secours et d'assistance auprès d'un public bloqué techniquement en paroi d'alpinisme estival</p> <p>Le candidat rédige un écrit d'une durée maximale d'une heure sur la prévention et le secourisme en alpinisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise les manœuvres spécifiques de secours estival de deuxième niveau, pour extraire le pratiquant d'une situation exposée</li> <li>- Communique son message d'alerte de manière structurée</li> <li>- Procède aux premiers gestes de secours liés à l'activité</li> </ul>
Organisation d'une course d'alpinisme estival pour tout public, sans dépasser la durée de 48 heures en prenant en compte l'impact de son activité et dans le	<p>Anticiper les contraintes, propres à l'activité, des milieux d'évolution</p> <p>Veiller au respect de la réglementation des milieux d'évolution</p> <p>Sensibiliser les publics au respect du</p>	<p>Le candidat, lors d'une double évaluation :</p> <p>a) met en œuvre un programme d'écoles et de courses adapté au public dont il a la charge</p> <p>b) communique sur le programme et veille à favoriser la qualité des interactions au sein du groupe.</p> <p>Le candidat rédige un écrit d'une durée maximale de deux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les potentiels physiques, psychologiques et techniques des pratiquants</li> <li>- Adapte la progression aux conditions de terrain et de visibilité</li> <li>- Encadre en sécurité en tenant compte des caractéristiques physiques,</li> </ul>

respect du cadre réglementaire	milieu montagnard estival	heures sur la conduite d'une activité liée aux prérogatives d'exercice de l'aspirant guide 3 et aux connaissances générales liées à l'exercice du métier en été.	psychologiques et techniques des pratiquants. - Assure sa sécurité et celle des publics sous responsabilité, en tout type de progression, et en tout lieu - Transmet des consignes de sécurité de façon claire et structurée. - S'adapte aux caractéristiques des publics dans la préparation de la course  - Guide le ou les pratiquants en sécurité en s'adaptant aux difficultés rencontrées - Porte attention au public en responsabilité de manière cohérente et prudente, en tenant compte des capacités physiques et psychologiques comme des motivations de chacun
	Proposer une course en alpinisme estival dans le cadre des objectifs du public sous responsabilité		
	Procéder aux choix techniques et stratégiques propres à l'activité		
	Définir les moyens nécessaires au programme d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement à l'alpinisme		
	Mettre en œuvre le projet en alpinisme estival en fonction de l'évolution des caractéristiques physiques du milieu, montagnard, des capacités physiques, techniques et psychologiques du ou des membres du groupe		
	Conduire les apprentissages techniques, par le biais notamment des activités d'animation et d'encadrement de tous publics dans la pratique de l'alpinisme estival ;		
	Ordonner, expliquer et informer lors d'une activité d'alpinisme estival		

	les publics sous responsabilité		
Conseille et forme les publics dont il a la charge pour réaliser la course d'alpinisme estival en sécurité	Démontrer dans un souci de sécurité, des techniques et des savoir-faire liés à l'alpinisme estival	Le candidat, lors d'une double évaluation : a) dirige un briefing préalable à l'activité, à destination du groupe dont il est responsable b) conseille et forme sa cordée lors d'une course en responsabilité pour en assurer la sécurité. La durée de la course ne peut excéder la journée. c) analyse son action et l'impact de ses interventions lors d'un débriefing	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispense des conseils adaptés et pertinents</li> <li>- Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée</li> <li>- Apporte des conseils pédagogiques permettant une progression des publics sous sa responsabilité</li> <li>- Analyse sa prestation avec mesure et cohérence</li> </ul>
	Entraîner à la pratique de l'alpinisme estival et des activités associées		
	Remédier aux difficultés d'ordre stratégique, technique et physique.		
	Construire une démarche de communication structurée		
	Evaluer l'impact de ses interventions sur le public visé		
	Proposer des prolongements pédagogiques		

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b>	
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>
<b>UF4. « concevoir, conduire et évaluer une course en alpinisme hivernal et en ski de randonnée, en ski alpinisme, en ski hors des pistes en sécurité pour tous publics »</b>			
Gestion du risque liée à la pratique de l'alpinisme hivernal et du ski de randonnée, du ski alpinisme, du ski hors des pistes. sans dépasser la limite temporelle de 48 heures	Analyser les attentes, les potentiels et les limites des publics sous responsabilité	Le candidat, lors d'une double évaluation, conçoit et prépare une course d'alpinisme hivernal et une course en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes. d'une durée maximale de deux journées, en sécurité, adaptée au potentiel des publics et aux conditions de l'environnement en intégrant la démarche de gestion du risque.	Le candidat : - Utilise le matériel adapté aux conditions de pratique. - Explicite la prise en compte et la gestion des risques inhérents à la sortie, - Intègre le ressenti des participants,
	S'adapter aux réalités sociales, éducatives, culturelles des publics dans le but de réaliser une course d'initiation en alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou ski hors des pistes.	Le candidat, lors d'une double évaluation, réalise une démonstration technique en alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes sur une durée maximale de deux jours.	- Procède aux choix techniques et stratégiques de la journée. - Structure sa prise de décision de manière cohérente et mesurée
	S'entraîner régulièrement aux différentes disciplines de l'alpinisme hivernal et du ski de randonnée, du ski alpinisme, du ski hors des pistes.	Le candidat, lors d'une double évaluation, analyse et met en perspective la première partie de son tutorat pédagogique. La durée de l'entretien est d'une heure au maximum	- Démontre une aisance supérieure ou égale aux minima techniques exigés dans les différents types de terrain - Assure sa sécurité et celle des publics sous responsabilité, en tout type de
	Anticiper les besoins logistiques		

	spécifiques à l'activité		progression, et en tout lieu
	Concevoir une course de perfectionnement en alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes en l'adaptant aux capacités physiques, techniques, psychologiques de chacun des membres du projet sans dépasser la durée de 48 heures		
	Evaluer les dangers et risques propres à l'activité des milieux d'évolution, notamment en termes de météorologie, nivologie et de terrain		
	Réaliser les gestes et techniques professionnels nécessaires pour assurer la sécurité des pratiquants		
	S'assurer de la fiabilité de son matériel et celui des publics sous responsabilité		

	Prévenir les comportements à risque	Le candidat, lors d'une double évaluation, effectue une manœuvre de secours et d'assistance auprès d'un public bloqué techniquement en paroi d'alpinisme hivernal	- Réalise les manœuvres spécifiques de secours hivernal pour extraire le pratiquant d'une situation exposée - Communique son message d'alerte de manière structurée - Procède aux premiers gestes de secours liés à l'activité
	Donner l'alerte, gérer les situations de survie et de secours notamment en milieu isolé et s'intégrer en cas de nécessité à un dispositif de secours organisé	Le candidat rédige un écrit d'une durée maximale d'une heure sur la prévention et le secourisme en alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme, ou en ski hors des pistes.	
Organisation d'une course de perfectionnement en alpinisme hivernal et en ski de randonnée, ski alpinisme, ski hors des pistes. pour tout public, en prenant en compte l'impact de son activité et dans le respect du cadre réglementaire, sans dépasser la durée de 48 heures	Anticiper les contraintes, propres à l'activité, des milieux d'évolution	Le candidat rédige un écrit d'une durée maximale de deux heures sur la conduite d'une activité liée aux prérogatives d'exercice de l'aspirant-guide 4 et aux connaissances générales liées à l'exercice du métier en hiver.	- Identifie les potentiels physiques, psychologiques et techniques des pratiquants - Encadre en sécurité en tenant compte des caractéristiques physiques, psychologiques et techniques des pratiquants. - Transmet des consignes de sécurité de façon claire et structurée. - S'adapte aux caractéristiques des publics dans la préparation de la course
	Veiller au respect de la réglementation des milieux d'évolution		
	Promouvoir l'alpinisme hivernal et le ski de randonnée, le ski alpinisme, le ski hors des pistes dans le respect du milieu montagnard		
	Proposer une course de perfectionnement en alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes dans le cadre des objectifs du public sous responsabilité	Le candidat, lors d'une double évaluation : a) met en œuvre un programme d'écoles et de courses adapté au public dont il a la charge b) communique sur le programme et veille à favoriser la qualité des interactions au sein du groupe.	- Guide le ou les pratiquants en sécurité en s'adaptant aux difficultés rencontrées
	Procéder aux choix techniques et		

	stratégiques propres à l'activité		- Porte attention au public en responsabilité de manière cohérente et prudente, en tenant compte des capacités physiques et psychologiques comme des motivations de chacun
Définir les moyens nécessaires au programme d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement à l'alpinisme hivernal et au ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes.			
Mettre en œuvre un projet en alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes en fonction de l'évolution des caractéristiques physiques du milieu, notamment du milieu montagnard, des capacités physiques, techniques et psychologiques de chaque membre du groupe			
Conduire les apprentissages techniques, par le biais notamment des activités d'animation et d'encadrement de tous publics dans la pratique de l'alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en			



	ski alpinisme ou en ski hors des pistes.		
	Ordonner, expliquer et informer lors d'une activité d'alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes les publics sous responsabilité		
Conduite d'une course de perfectionnement et d'entraînement en alpinisme hivernal et en ski de randonnée ; ski alpinisme, ski hors des pistes.  e	Démontrer dans un souci permanent de sécurité, des techniques et des savoir-faire liés à l'alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes.	Le candidat, lors d'une double évaluation : a) dirige un briefing préalable à l'activité, à destination du groupe dont il est responsable. b) mène la course d'alpinisme hivernal et de ski de randonnée ou de ski alpinisme ou de ski hors des pistes. pour son groupe ou sa cordée. La durée de la course ne peut excéder 48 h. c) analyse son action et l'impact de ses interventions lors d'un débriefing	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapte la progression aux conditions de terrain et visibilité dans l'activité</li> <li>- S'adapte aux caractéristiques des publics dans la conduite de la course d'alpinisme hivernal et de ski de randonnée ; ou de ski alpinisme, ou en ski hors des pistes.</li> <li>- Guide le groupe en sécurité en s'adaptant aux difficultés rencontrées</li> <li>- Apporte des conseils pédagogiques permettant la sécurisation des publics sous sa responsabilité</li> <li>- Evalue la qualité des performances du</li> </ul>
	Adopter une posture adaptée à la pédagogie et l'enseignement de l'alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes.		
	Entraîner à la pratique de l'alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes.		

			ou des participants sur l'ensemble des compétences visées lors de la mise en œuvre du projet - Détermine l'efficacité des démarches pédagogiques auprès des publics encadrés
	Apporter les conseils techniques nécessaires à la sécurité et s'assurer de leur exécution par les publics sous responsabilité		
	Remédier aux difficultés d'ordre stratégique, technique et physique		
	Construire une démarche de communication structurée		
	Evaluer l'impact de ses interventions sur le public visé dans l'activité de l'alpinisme hivernal et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes.		
	Proposer des prolongements pédagogiques		

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b>	
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>
<b>UF5. « concevoir, conduire et évaluer un projet de performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes. en sécurité pour tous publics »</b>			
Gestion du risque dans une logique de sécurité, d'un projet de performance en alpinisme et en ski de randonnée, en ski alpinisme, en ski hors des pistes.	Analyser, au vu des spécificités de l'alpinisme et en ski de randonnée, ou en ski hors des pistes les attentes, les potentiels et les limites des publics sous responsabilité	Le candidat, lors d'une double évaluation, présente un projet de performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski hors des pistes., dans un format imposé. La durée maximale de l'entretien est d'une heure.	Le candidat : - Communique de façon claire et structurée - Propose un projet en adéquation avec le niveau technique des publics - Intègre les aspects sécuritaires du projet - Fixe le budget du projet - Etablit une checklist de matériel adapté au projet - Assure sa sécurité et celle des publics sous responsabilité, en tout type de progression, en tout lieu, de manière efficace et adaptée
	S'adapter aux réalités sociales et culturelles des publics sous responsabilité		
	Anticiper les besoins logistiques spécifiques à l'activité	Le candidat, lors d'une double évaluation, analyse et met en perspective la deuxième partie de son tutorat pédagogique. La durée maximale de l'entretien est d'une heure.	
	Concevoir le projet de performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou ski hors des pistes en l'adaptant temporellement aux capacités physiques, techniques, psychologiques de chacun des membres du projet	Le candidat exécute une manœuvre spéciale d'alpinisme ou de ski de randonnée ou de ski alpinisme ou de ski hors des pistes. dont la durée ne peut excéder une heure	
	Planifier son entraînement individuel et celui des publics sous responsabilité		
	Formaliser son expertise et ses bilans techniques		
	Gérer les comportements à risque		
	S'assurer de la fiabilité du matériel nécessaire au projet		

	<p>Conseiller tout public en matière d'équipement spécifique, personnel ou collectif, fixe ou amovible</p>		
	<p>Evaluer les dangers et risques propres à l'activité et à la modification des milieux d'évolution, notamment en termes de météorologie, nivologie, hydrologie et de terrain et communiquer factuellement la nature de ces risques aux participants, notamment aux autres professionnels, scientifiques et décideurs</p>		
<p>Gestion d'un secours en situation d'autonomie</p>	<p>Donner l'alerte, gérer les situations de survie et de secours, notamment en situation d'autonomie dans le cadre d'un projet en milieu éloigné d'un service de secours structuré S'intégrer en cas de nécessité à un dispositif de secours organisé</p>	<p>Le candidat, lors d'une double évaluation, effectue une manœuvre de secours et d'assistance complexe auprès d'un public bloqué techniquement.</p> <p>Le candidat rédige un écrit d'une durée maximale d'une heure sur la prévention et le secourisme en alpinisme</p>	<p>- Prend en charge le public sous responsabilité pour l'extraire d'une situation exposée et organise la simulation de le confier à un service de secours organisé</p>
<p>Evaluation et prise en compte de l'impact d'un projet de performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes sur l'environnement montagnard</p>	<p>Anticiper les contraintes propres à l'activité sur les milieux d'évolution</p> <p>Intégrer l'impact des activités sur l'environnement</p> <p>Assurer une veille du milieu montagnard</p> <p>Veiller au respect de la réglementation des milieux d'évolution</p> <p>Sensibiliser les publics au respect du milieu montagnard en veillant à sa préservation</p>	<p>Le candidat rédige un écrit d'une durée maximale d'une heure sur l'évaluation et la prise en compte de l'impact d'un projet de performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes. sur l'environnement montagnard dans le respect du cadre réglementaire</p>	<p>- Propose des actions concrètes pour minimiser l'impact des activités sur les milieux d'évolution, - Explicite sa démarche Respecte le cadre réglementaire</p>

dans le respect du cadre réglementaire	Appliquer les procédures déclaratives préalables à l'exercice professionnel, en France comme à l'étranger		
Organisation d'un projet d'entraînement et de performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes pour tous publics	Proposer un programme de préparation au projet de performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes, dans le cadre des objectifs du public sous responsabilité	Le candidat, lors d'une double évaluation, et pour toutes les activités organisées dans le cadre de l'UF5, met en œuvre un programme d'écoles et de courses adapté au public dont il a la charge.	- Identifie les potentiels physiques, psychologiques et techniques des pratiquants - Adapte la progression aux conditions de terrain et de visibilité
	Procéder aux choix techniques et stratégiques propres à l'activité	Le candidat rédige un écrit d'une durée maximale de deux heures sur la conduite d'une activité liée aux prérogatives d'exercice du guide de haute-montagne et aux connaissances générales liées à l'exercice du métier en été.	- Encadre en sécurité en tenant compte des caractéristiques physiques, psychologiques et techniques des pratiquants.
	Définir les moyens nécessaires au programme d'entraînement et de performance à l'alpinisme et en en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou ski hors des pistes		- Assure sa sécurité et celle des publics sous responsabilité, en tout type de progression, et en tout lieu - Transmet des consignes de sécurité de façon claire et structurée.
	Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers		- S'adapte aux caractéristiques des publics dans la préparation de la course - Guide le ou les pratiquants en sécurité en
Mettre en œuvre le projet d'entraînement et performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes en fonction de l'évolution du milieu et des capacités physiques, techniques et psychologiques de chacun			

	<p>Remédier aux difficultés d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnelle</p> <p>Coordonner la mise en œuvre du projet de performance</p> <p>Analyser régulièrement le degré d'avancement du projet</p> <p>Elaborer des prolongements possibles au projet</p>		<p>s'adaptant aux difficultés rencontrées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Porte attention au public en responsabilité de manière cohérente et prudente, en tenant compte des capacités physiques et psychologiques comme des motivations de chacun.</li> <li>- S'assure de la qualité des performances sur l'ensemble des compétences visées lors de la mise œuvre du projet</li> <li>- Veille à la qualité des interactions</li> <li>- Fait attention à la pertinence des démarches pédagogiques</li> <li>- Remédie aux difficultés relationnelles</li> </ul>
<p>Conduite d'actions de formation et d'entraînement en alpinisme et en ski de</p>	<p>Concevoir les différentes démarches et actions de formation des publics en rapport avec le projet</p> <p>Adapter l'enseignement de l'alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme</p>	<p>Le candidat, lors d'une double évaluation, et pour toutes les activités organisées dans le cadre de l'UF5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assure la gestion complète du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapte la progression aux conditions de terrain et visibilité dans l'activité</li> <li>- S'adapte aux</li> </ul>

<p>randonnée ou en ski alpinisme ou en ski hors des pistes auprès des différents publics dont il a la charge</p>	<p>ou en ski hors des pistes à tout public</p>	<p>d'action, d'entraînement et de performance pour l'ensemble du public sous sa responsabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse son action et l'impact de ses interventions lors d'un débriefing quotidien</li> </ul>	<p>caractéristiques des publics dans la conduite de la course en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski alpinisme ou ski hors des pistes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide le groupe en sécurité en s'adaptant aux difficultés rencontrées</li> <li>- Apporte des conseils pédagogiques permettant la sécurisation des publics sous sa responsabilité</li> <li>- Evalue la qualité des performances du ou des participants sur l'ensemble des compétences visées lors de la mise en œuvre du projet</li> <li>- Détermine l'efficacité des démarches pédagogiques auprès des publics encadrés</li> </ul>
	<p>Démontrer des techniques et des savoir-faire sécuritaires liés à l'alpinisme et au ski de montagne</p>		
	<p>Entraîner à la pratique de l'alpinisme et du ski de randonnée ou du ski alpinisme ou du ski hors des pistes</p>		
	<p>Remédier aux difficultés d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnelle</p>		
	<p>Analyser régulièrement le degré d'avancement des apprentissages et des performances</p>		
	<p>Evaluer l'impact de ses interventions sur le public visé</p>		
	<p>Adopter une posture adaptée à la pédagogie et l'enseignement des publics dont il a la charge</p>		
	<p>Etablir des comptes rendus et des bilans pédagogiques personnalisés</p>		
<p>Coordination et animation d'une équipe dans le cadre d'un projet de performance en alpinisme et en ski de randonnée ou en ski</p>	<p>Construire une démarche de communication, tant en français qu'en langue étrangère</p>	<p>Le candidat s'entretient oralement sur le métier de guide et l'alpinisme pendant 20 minutes au maximum dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communique de façon claire et compréhensible</li> <li>- Passe un message d'alerte en langue anglaise</li> <li>- Présente de manière structurée le programme d'enseignement</li> </ul>
	<p>Animer des réunions de travail</p>		

alpinisme ou en ski hors des pistes	Créer et gérer la dynamique du groupe	Le candidat, lors d'une double évaluation, et pour toutes les activités organisées dans le cadre de l'UF5 : - dirige un briefing préalable à l'activité, à destination du groupe dont il est responsable. - communique sur le programme journalier de performance - respecte et fait respecter l'éthique professionnelle	et/ou d'entraînement aux publics sous sa responsabilité - Favorise et veille à la qualité des interactions
	Respecter l'éthique et la déontologie professionnelle		
	Formaliser son expertise et ses bilans techniques		